


Volet B
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

 Réservé
Mon
belge

26081981

Date de remplissage :

 (sauf
nom, forme légale,
*, code postal,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

18 JUIN 2026

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise: 0453.525.874

Nom

(en entier) : Solare IT BELUX

(en abrégé) : /

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue Eiffel 5, 1300 Wavre

Objet de l'acte : Nominations - Révocations
Lors de la délibération du 19/05/2026, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

1/ Reconduction de SàRL ISMIR SERVICES comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la reconduction de SàRL ISMIR SERVICES, ayant son siège à 95330 Domont, Rue du Chemin Vert, 42, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 15/06/2026. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de trois ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SRL Fiduciaire Digitale, personne morale ayant son siège à 1170 Watermael-Boitsfort, Boulevard du Souverain 68, RPM Bruxelles francophone, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0447.222.557, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'assemblée générale du 19/05/2026.

Pour la société

ISMIR Services (avec comme représentant permanent Françoise FARAG)

Administrateur